

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Echiquier Short Term Credit – Action I (ISIN : FR0013390564)
Compartiment de la SICAV Echiquier gérée par La Financière de l'Echiquier

Objectifs et politique d'investissement

Les caractéristiques essentielles de l'OPCVM sont les suivantes :

OPCVM de classification « Obligations et autres titres de créances libellés en euros ».

Echiquier Short Term Credit est un compartiment dont l'objectif est d'obtenir une performance égale ou supérieure à celle de son indice de référence par la sélection de produits de taux via une gestion rigoureuse du risque de crédit.

L'indicateur de référence d'Echiquier Short Term Credit est l'indice composé de 65% d'EONIA et 35% IBOXX EURO CORPORATE 1-3 ANS.

L'OPCVM n'étant pas indiciel, le fonds ne vise en aucune manière à répliquer la composition de cet indice.

L'indice Eonia capitalisé est calculé par le "European Money Markets Institute" et est représentatif du taux auquel les établissements de crédit de l'Union Européenne et de l'AELE se prêtent mutuellement des fonds en euros sur le marché monétaire interbancaire. L'indice IBOXX EURO CORPORATE 1-3 ANS est représentatif de la performance des emprunts privés en Euros. Il est calculé coupons réinvestis et en Euros.

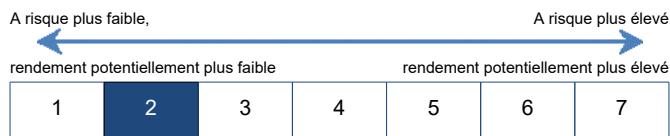
Echiquier Short Term Credit met en œuvre une gestion active et discrétionnaire qui s'appuie sur une sélection rigoureuse de titres (obligations et titres de créances) libellés en euros sans contrainte d'allocation par type d'émetteurs, souverains ou privés, de pays ou de secteurs. Le gérant privilégie toutefois les émissions privées et en Euros, l'exposition à d'autres devises devant rester accessoire.

La gestion est réalisée à l'aide de stratégies variées qui combinent :

- une approche de type «top down» (étude du contexte économique de la zone Euro puis sélection de titres), fondée sur des critères macro-économiques, pour l'établissement de la stratégie d'exposition au risque de taux d'intérêt.
- une approche de type «Bottom up» (analyse des caractéristiques de chaque émetteur et de chaque émission), fondée sur des critères micro-économiques et sur l'analyse financière interne ou externe, pour déterminer l'exposition du portefeuille aux risques spécifiques (secteurs, émetteurs, titres).

L'OPCVM capitalise les revenus encaissés.

Profil de risque et de rendement



Autres informations :

La stratégie d'investissement, basée sur la gestion du risque de taux et de crédit, vise à choisir principalement des titres court-moyen terme. La proportion minimum d'instruments dont la maturité résiduelle est supérieure à 1 an sera de 30% de l'actif dont 15% minimum sur des titres de plus de 2 ans. Toutefois, aucun titre en portefeuille ne pourra avoir une maturité de plus de 5 ans.

Le compartiment a pour objectif d'être géré dans une fourchette de sensibilité comprise entre 0 et 2.

Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 1 an.

L'investisseur pourra obtenir sur simple demande un remboursement chaque jour ouvré. Les demandes de rachats sont centralisées chaque jour de bourse ouvré avant 12 heures (heure de Paris) auprès de notre centralisateur BNP Paribas Securities Services et exécutées sur la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du jour de centralisation.

Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque synthétique peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée. Le classement de l'OPCVM est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Votre OPCVM se situe actuellement au niveau 2 de l'indicateur synthétique en raison de son exposition aux marchés produits de taux de la zone Euro. Cela signifie qu'il dispose d'une volatilité hebdomadaire historique sur 5 ans comprise entre 0,5% et 2%.

L'OPCVM n'est pas garanti en capital.

L'OPCVM peut également être exposé aux risques suivants non suffisamment pris en compte par l'indicateur de risque :

Risque de crédit : le compartiment est exposé aux instruments monétaires ou obligataires.

Le risque de crédit correspond au risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur privé ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance ou obligataires, dans lesquels est investi l'OPC, peut baisser, entraînant une baisse de la valeur liquidative.

Risque lié à la faible liquidité de certains titres : le compartiment investit notamment en « titres spéculatifs à haut rendement / high yield ».

Dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont faibles, le gérant risque de ne pas pouvoir vendre les titres rapidement dans les conditions satisfaisantes, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPC.

FRAIS

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective. Les frais et commissions servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et la distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	Néant	Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.
Frais de sortie	Néant	Dans certains cas des frais inférieurs sont appliqués, l'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif de frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par le compartiment sur une année

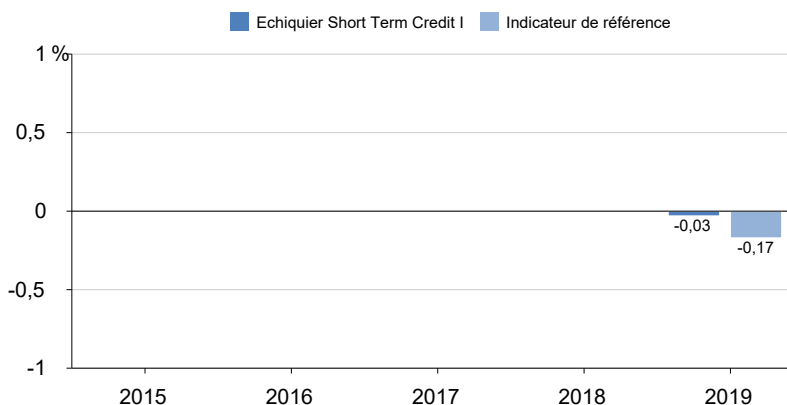
Frais courants	0,10 %	Le pourcentage indiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent (frais de gestion fixes et commission de mouvement), clos en décembre 2019. Ces frais peuvent varier d'un exercice à l'autre.
----------------	--------	---

Frais prélevés par le compartiment dans certaines circonstances

Commission de surperformance	Néant	Néant
------------------------------	-------	-------

Vous pouvez obtenir plus d'informations sur les frais dans le prospectus disponible sur le site internet www.lfde.com et sur simple demande auprès de La Financière de l'Echiquier, 53 avenue d'Iéna, 75116 Paris.

PERFORMANCES PASSES



Les performances présentées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Les performances de l'OPCVM et de l'indicateur de référence tiennent compte des éléments de revenus distribués.

Le calcul des performances tient compte de l'ensemble des frais et commissions.

L'action I du compartiment Echiquier Short Term Credit est issue de la fusion absorption de la part I du FCP Echiquier Court Terme créée le 28/12/2018.

Les performances sont calculées en EUR.

INFORMATIONS PRATIQUES

Le dépositaire de l'OPCVM est BNP Paribas Securities Services.

Le prospectus de l'OPCVM ainsi que les derniers documents annuels et périodiques sont adressés sur simple demande écrite auprès de La Financière de l'Echiquier, 53 avenue d'Iéna, 75116 Paris ainsi que sur le site internet : www.lfde.com.

L'OPCVM peut être constitué d'autres types d'actions. Vous pouvez trouver plus d'informations sur ces actions dans le prospectus de l'OPCVM ou sur le site internet de la société.

D'autres informations pratiques sont indiquées dans le prospectus de l'OPCVM. La VL est disponible auprès de la société de gestion ou sur le site internet : www.lfde.com.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'actions de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM ou de votre conseiller fiscal.

La responsabilité de La Financière de l'Echiquier ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

La Politique de rémunération de la Société de gestion, qui décrit les modalités de définition et d'attribution des rémunérations et des avantages ainsi que les modalités de gouvernance connexes, sera disponible sur le site www.lfde.com ou sur simple demande auprès de la Société de gestion.